CA SUFFIT : Stop à la surenchère misérabiliste

Une carte postale est en cours de diffusion par neuf organisations de retraités dont la FGR-FP pour dénoncer les injustices dont seraient victimes les retraités.

Ce document présente un inventaire des motifs qui justifieraient que le Président de la République soit ainsi massivement interpelé sur la situation dramatique des retraités dont les pensions sont bloquées, qui subissent des mesures fiscales injustes, qui sont menacés de mesures iniques et dont le pouvoir d'achat régresserait depuis près de 20 ans.

Si ces affirmations sont exactes, alors il faut certainement s'indigner devant une telle injustice et agir en conséquence en mettant notre force syndicale et associative au service de ce noble combat...

Le problème, c'est que la réalité est plus nuancée que les affirmations présentées dans ce document, et même en partie contraire à ce qui est dit.

Ainsi, il est surprenant de lire que « les pensions de retraites sont bloquées depuis trop longtemps » alors qu'il s'agit d'une situation récente liée essentiellement au mécanisme d'indexation des pensions sur l'inflation. Et il n'est pas certain, compte tenu du blocage des salaires dans la fonction publique, qu'une indexation sur les salaires aurait été plus favorable.

De même on peut s'étonner de lire que « depuis près de 20 ans notre pouvoir d'achat régresse » alors que l'INSEE constate que le montant moyen de la pension de droit direct croît entre 2005 et 2010 au rythme annuel moyen d'environ 1,2 point de pourcentage en plus de l'inflation, ce que confirme le rapport sur les pensions de retraite de la Fonction publique sur la période 2000-2013 (PLF 2015).

Mais il est surtout étrange de lire que les retraités seraient victimes de « mesures fiscales injustes » alors que les mesures en cause (notamment la fiscalisation de la majoration des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants et le nouveau mode de calcul de la CSG mais aussi la suppression de la première tranche de l'IR) sont au contraire des mesures qui vont clairement dans le sens d'une plus grande équité fiscale (terme d'ailleurs curieusement absent de ce document alors qu'il devrait en être un axe essentiel).

Quant aux menaces « sévères » qui pèseraient sur les pensions de reversion, sur les régimes complémentaires, ou sur la possibilité de payer une mutuelle, on peut se demander ce qu'elles font dans ce catalogue hétéroclite...

On doit se demander pourquoi il serait nécessaire de fonder notre action, même syndicale, sur une vision ainsi délibérément déformée de la réalité. Peut-on sérieusement penser que nos interlocuteurs et nos partenaires sont à ce point ignorants de la situation des retraités ? Non, évidemment !

Alors, à quoi sert-il de noircir à l'excès le tableau, si ce n'est pour des raisons politiques participant à une opposition qui ne s'embarrasse pas de l'exactitude des faits pour dénigrer ses adversaires et pour contribuer à une dramatisation dont on sait bien qu'elle fait le jeu des extrêmes ?

De par son caractère interfédéral, la FGR-FP ne peut pas entrer dans une telle logique politique et se doit tout particulièrement d'asseoir ses revendications sur des éléments objectifs partagés et vérifiables. C'est une exigence qui ne nous permet assurément pas de nous engager dans une campagne de dénigrement comme l'est cette opération de « carte postale » même si certaines des revendications formulées sont acceptables.

Nous devons évidemment défendre la situation des retraités mais sur des bases objectives avec une priorité clairement affirmée pour réduire les inégalités et en soutenant les initiatives qui vont dans ce sens.



Après les manifestations du 3 juin et 30 septembre 2014 et du 17 mars 2015

les retraités poursuivent leur mobilisation

Monsieur le Président de la République

55 rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 PARIS

néfaste aux retraités

une politique

Les pensions de tous les régimes de retraite sont bloquées depuis trop longtemps Des mesures fiscales injustes Des menaces sévères sur les 3 milliards d'économie pensions de névension sur l'hôpital public Nos régimes complémentaires Déremboursements de médicaments Des milliers de retraités touchés par un nouveau mode de calcul de la CSG Casse de l'hôpital public Augmentation des dépenses contraintes (énergie, transports, logement...) Poids de plus en plus lourd Difficultés à payer de la TVA De loi en loi, depuis près de 20 ans une mutuelle notre pouvoir d'achat régresse Fiscalisation de la majoration des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants. CASA, suppression de la 1/2 part des veufs et veuves, etc. Les retraités disent : ÇA SUFFIT

Je revendique:

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités ;
- l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète;
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires;
- la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale;
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Nom :		 	 	 								
Signature	:.	 										